

Tissus et Nouveautés

(TISSUES & DRY GOODS)

REVUE MENSUELLE

Publié par La Compagnie de Publications Commerciales (The Trades Publishing Co.), 25 rue Saint-Gabriel, Montréal. Téléphone Main 2547, Boîte de Poste 817. Abonnement : dans tout le Canada et aux États-Unis, \$1.00, strictement payable d'avance; France et Union Postale, 7.50 francs. L'abonnement est considéré comme renouvelé à moins d'avis contraire donné au moins 15 jours avant l'expiration, et ne cessera que sur un avis par écrit, adressé au bureau même du journal. Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages et l'année en cours ne sont pas payés. Adresser toutes communications simplement comme suit : **TISSUS ET NOUVEAUTÉS, MONTRÉAL Can.**

Vol. VII

MONTREAL, JUIN

No 6

ASSOCIATION DES MARCHANDS-DE-TAILLEURS DU CANADA.

Section des Marchands de Nouveautés,

Succursale de Montréal

Une réunion des Marchands de Nouveautés de Montréal, succursale de l'Association des Marchands-Détailleurs du Canada, Inc., a eu lieu le 1er juin, dans le nouveau local de l'Association, 270 rue Ste-Catherine.

Étaient présents: MM. Arcand, vice-président; J. A. Beaudry, Isidore Fortier, Paul Vermette, J. A. Marchand, Bertrand, Gareau, A. Rouleau, Viau, Gaudin, Lecomte, Lafrance, etc., etc.

Après lecture et ratification des minutes de la dernière assemblée, on a discuté la question du pique-nique annuel.

Il a été résolu que ce pique-nique, dont la date avait déjà été fixée au 19 juillet, aurait lieu à l'île aux Noix. Le repas sera pris chez M. Goyette, restaurateur, dont le menu ainsi que le prix qu'il demande ont été trouvés satisfaisants. Le prix du passage a été fixé à \$1.25; les enfants paieront \$0.75.

Quatre courses, avec prix, seront organisées pour les enfants, deux pour garçons et deux pour fillettes.

Le programme, soumis par M. Beaudry, a été accepté.

Réunion à 8 heures et demie et départ à 8 1/2 heures. Retour à 5 heures.

Il a été ensuite proposé par M. Boivin que le bureau provincial fasse des démarches auprès de la législature pour obtenir que les Juges de paix aient le droit de statuer dans les cas de réclamations pour dettes ne dépassant pas \$100. Si la législature donnait ce pouvoir aux Juges de paix, beaucoup de frais seraient évités aux détailliers dans le recouvrement des sommes d'argent qui leur sont dues.

Cette proposition a été adoptée, et l'assemblée s'est ajournée.

ASSOCIATION DES MANUFACTURIERS CANADIENS

Excursion au Nord-Ouest et à la Côte du Pacifique

Assemblée annuelle

L'Association des Manufacturiers Canadiens tiendra cette année son Assemblée annuelle à Winnipeg les 17, 18 et 19 septembre prochain.

Il n'y a pas à douter qu'un grand nombre des membres de l'Association prendront part aux travaux de l'assemblée; l'Ouest s'est tellement développé en ces dernières années que les manufacturiers voudront constater les progrès accomplis et se rendre compte des perspectives d'accroissement de leurs propres affaires dans cette partie du pays.

C'est sans nul doute dans cet ordre d'idées que les esprits dirigeants de l'Association ont formé le projet d'une excursion dans le Nord-Ouest et à la Côte du Pacifique aussitôt après l'assemblée annuelle. Une excursion à la Côte du Pacifique en 1903 sous les auspices de l'Association des Manufacturiers a obtenu un tel succès qu'il n'est pas douteux que l'excursion projetée en aura un sinon plus grand encore, au moins égal.

Voici, en raccourci, le programme de l'excursion: Départ de Montréal le 14 septembre par le C. P. R.; arrivée à Winnipeg le 16; Convention les 17, 18 et 19. Départ de Winnipeg le 20, par le C. P. R. pour Regina, Mosse Jaw et Calgary et Banff où les excursionnistes feront séjour pendant un jour entier et deux soirées, puis départ pour Vancouver et Victoria.

Au retour les excursionnistes emprunteront la voie du Canadian Northern de Edmonton à Winnipeg avec arrêts variant de une à treize heures aux endroits suivants: Glacier, Edmonton, Battleford, Dauphin, Neepawa, Winnipeg, Kenora, Fort William et Port Arthur. Le retour à Montréal aura lieu le 4 octobre après une absence de 21 jours tant en voyage qu'à la Convention.

Les billets de passage pour cette excursion ne pourront être obtenus qu'aux bureaux de l'Association des Manufacturiers Canadiens.

L'excursion n'aura lieu que si un nombre suffisant d'adhésions est obtenu avant le 25 juillet prochain.

L'excursion est exclusivement réservée aux membres de l'Association des Manufacturiers Canadiens qui pourront être accompagnés de leur femme ou de membres de leur famille.

Tous renseignements complémentaires seront donnés en s'adressant au Secrétaire de l'Association à Toronto.

HAUTES ETUDES COMMERCIALES

Fondation d'une Ecole à Montréal

Une heureuse nouvelle a été annoncée au début de cette semaine au monde commercial.

Une Ecole de Hautes Etudes Commerciales dont la création avait été demandée par la Chambre de Commerce du District et de Montréal serait prochainement fondée à Montréal sous la direction de l'Université Laval de Montréal avec l'appui du Gouvernement Provincial.

En même temps, l'Ecole Polytechnique est assurée d'une subvention annuelle qui lui permettra d'établir quatre laboratoires destinés à compléter son enseignement. L'Ecole Polytechnique devra donner asile au moins temporairement à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales. C'est aussi, croyons-nous, grâce à l'appui de la Chambre de Commerce que l'Ecole Polytechnique a obtenu la subvention qu'elle sollicitait.

Il y a six ans, si nous ne nous trompons, que la Chambre de Commerce du District de Montréal s'est pour la première fois occupée de la question de l'établissement d'une Ecole de Hautes Etudes Commerciales.

En 1900, M. F. X. Perrault qui représentait la province de Québec à l'Exposition Universelle de Paris envoyait à la Chambre de Commerce le